

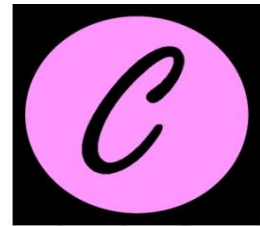
Rassemblement Valeilles-Courbiac

Samedi 23 Dimanche 24 Juillet 2016



LA

Rando
Extrême
Session



Comité des fêtes de
COURBIAC

Samedi 23 Juillet 2016 VALEILLES

QUAD - SSV - ENDURO

Rando Journée de 90 kms à 140 kms

Rando roulante et technique

08h00 Accueil (café) des participants à Valeilles

08h30 à 09h15 Départ

Collation sur parcours } 85 kms

13h00 à 15h00 Repas Lac de Montaigu dès votre arrivée
suite et fin de la rando → 25 ou 55 kms

18h00 Apéritif offert au stand de Passion Quad 82 dans
l'enceinte du Festival

19h00 Restauration (par l'association Déclic)

18h00 à 02h00 FESTIVAL Extrême Session
Feu d'Artifice

82 / 47

Dimanche 24 Juillet 2016 COURBIAC

(4 km de Tournon d'Agenais - 47370)

QUAD - SSV - ENDURO

Rando Matinée 65 kms

Rando technique

08h00 Accueil (café) des participants à Courbiac

08h30 à 09h15 Départ

Collation sur parcours

Apéritif offert à l'arrivée

A partir de 12h00 Repas

randos fléchées

BULLETIN D'ENGAGEMENT PAR VEHICULE

Casque, éclairage et assurance obligatoires. Véhicule homologué obligatoire

Inscription à renvoyer, accompagnée du règlement, de la photocopie de l'assurance, du permis de conduire

et de la carte grise du véhicule. Randonnées non remboursables si annulation - de 24h avant.

NOM et Prénom

Adresse.....

Tel : _/_/_/_/_/_ E.mail:.....

Véhicule Homologué modèle et marque :



Valeilles

Café accueil + collation
+déjeuner au Lac de Montaigu

Participant 39€
 Passager 20€

Entrée festival avec
restauration 15€

10€

Combiné Valeilles - Courbiac Week-end "tout inclus"

2 randonnées (samedi et dimanche)

+ restauration incluse (samedi midi-soir, dimanche midi)

+ entrée festival freestyle offerte

Participant74€.....
 Passager40€.....

Courbiac

Participant avec repas 35€
 Participant sans repas 25€
 Passager avec repas 20€
 Passager sans repas 10€
..... Repas supplémentaire 15€
..... Repas enfant (-12ans) 8€

Total :

A retourner à
PASSION QUAD 82 chez Mr Mme DELMAS Thierry

«La Tuque-St Vincent »

82150 MONTAIGU de QUERCY

Pour tout renseignement

Fabie / Thierry 05 63 94 42 25 (après 19h)

fabie.82@wanadoo.fr

www.facebook.com/passionquad82

A retourner à

COMITE DES FETES DE COURBIAC

Virginie LE CORRE-STEINBACH "Le Rit"

47370 COURBIAC

Pour tout renseignement

Virginie 05 53 70 69 78 (après 19h)

comite.fetes.courbiac@orange.fr

www.facebook.com/courbiac.quad

Nous retourner

Inscription (cochez votre choix : Valeilles/Courbiac/combiné) complétée, à l'adresse indiquée

Chèque libellé à l'ordre indiqué en fonction de votre choix

Règlement des randonnées complété et signé (cf verso de la feuille)

Photocopie de l'assurance, du permis de conduire et de la carte grise du quad (obligatoire)

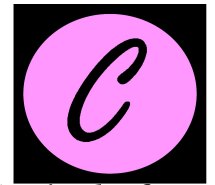
Autorisation parentale pour les mineurs 16-18 ans

infos festival : www.extreme-session.com





REGLEMENT DE LA Rando Extrême Passion



Comité des fêtes de
COURBIAC

Vailleilles - Courbiac

Du samedi 23 juillet & dimanche 24 juillet 2016

Ces randonnées (organisées par **Passion Quad 82** et le **comité des fêtes de Courbiac 47370**) ne sont en aucune façon une course ou une compétition sportive ; l'idée de vitesse en étant totalement exclue, elles ne donneront lieu à aucun classement, ni aucune remise de prix.

Les véhicules doivent :

- obligatoirement être homologués et disposer d'un certificat d'immatriculation permettant leur utilisation sur voie publique. Ils sont conformes aux normes en vigueur et à leurs caractéristiques d'origine constructeur. Ils doivent être équipés d'un éclairage en état de marche, d'un système de freinage opérationnel et d'un échappement silencieux respectant les normes en vigueur (Contrôle possible avant le départ)
- obligatoirement être assurés pour utilisation sur voie publique et les conducteurs doivent posséder un permis de conduire en cours de validité pour le véhicule conduit et des équipements de sécurité obligatoires

Chaque participant est soumis au respect :

- du Code de la Route, du Code de l'environnement et du Milieu Naturel sur l'ensemble du tracé emprunté. La circulation sur la voie publique s'effectuera en file indienne et à vitesse réduite
- des sites traversés et de ses habitants en adoptant une allure modérée
- du parcours balisé ; vous ne devrez en aucun cas circuler en dehors de celui-ci. De plus, le parcours des randonnées est autorisé uniquement le jour de la rando, toute personne utilisant ce parcours un autre jour s'expose à d'éventuelles poursuites judiciaires de la part des Mairies des communes traversées et de la part des propriétaires de terrains privés. De même, vous avez interdiction de sauvegarder le parcours à l'aide d'un GPS

En bon quadeur, veuillez :

- ralentir, faciliter le passage voir s'arrêter ou couper le moteur sur les chemins, lors du croisement ou dépassement de piéton, cycliste ou cavalier
- porter assistance à toutes personnes en difficultés. En cas de problème, vous devez appeler le numéro d'urgence (fourni au départ)

A noter :

- **aucune** inscription ne sera prise en compte sans présentation des documents suivants : bulletin d'engagement signé et photocopies de l'assurance, du permis de conduire et de la carte grise.
- l'association et le comité des fêtes se dégagent de toute responsabilité concernant les fautes, les dégâts ou le manque de respect occasionné par les participants à la randonnée, ainsi que tout accident corporel et matériel. En outre, chaque participant reconnaît ne pouvoir exercer, à l'encontre de l'Association Passion Quad 82, du comité des fêtes de Courbiac ou à l'encontre des propriétaires des terrains traversés et des chemins empruntés, aucun recours ou action à la suite d'éventuelles conséquences dommageables liées à ces randonnées
- une décharge sera demandée pour les passagers mineurs (à partir de 16 ans)
- la randonnée peut être reportée et/ou annulée par l'organisation dans le cas de conditions météorologiques particulièrement défavorables ; le paiement de l'inscription serait alors restitué

Quiconque ne respectant pas l'intégralité de ce règlement se verra exclu du parcours ; en cas de dégâts, il faudra réparer voire rembourser le préjudice causé

Le présent règlement devra être approuvé et signé par tous les participants

Je, soussigné, demeurant à

déclare avoir pris connaissance du règlement joint et m'engage sur l'honneur à le respecter en totalité et à me conformer aux directives des organisateurs et du code de la route.

Fait à le/...../.....

Signature (précédée de la mention lu et approuvé)